

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2298 Société : R.A.M.
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : TADILI ABDELMOUSSA Date de naissance : 18/02/1946
 Adresse : Al Firdaus - Villa 12, 1er étage, Casablanca
 Tél. : 06 61 09 2344 Total des frais engagés : 2605,42 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

 Date de consultation : 15/05/2023
 Nom et prénom du malade : Tadili Abdelmoussi Age :
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : HTA
 Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.
 J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
 Fait à : CASA Le : 14/06/2023
 Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



Le : 15/05/2023

M^R Tadili Abdelmounain

27/70 x 6

(S.V)

att de 6 mois

1) Cardiomega 100

0 - Δ -

x 5

125,00

2) Dilatene 25

(S.V)

1/2 - 0 -

158,38

3) Aprovel 100

(S.V)

28,20 x 3

1 -> (S.V)

66,71

4) Sulpiride 50

56,60 x 2
T= 228,40 (RS)

1 -> (S.V)
Stilnoct 10
0 - 0 - 112

Pharmacie BADIA
Casablanca

Dr. Ghita BENHAYOUN

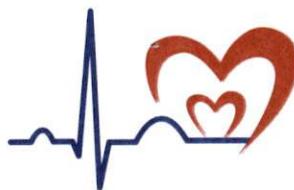
Spécialiste en pathologie cardiovasculaire

D.I.U Echocardiographie

de la Faculté Victor Segalen Bordeaux II

D.U cardiologie pédiatrique

de la Faculté René Descartes Paris V



د. غيثة بن حيون

اختصاصية في أمراض القلب والشرايين

دبلوم الفحص بالصدى بكلية بوردو II

دبلوم أمراض القلب عند الأطفال بكلية باريس V

Le 15/05/2023

CERTIFICAT D'AFFECTION DE LONGUE
DUREE

Je soussigné, Dr., certifie que

Mr Tadili Abdelmounaim est suivi pour HTA non compliquée,

nécessitant un suivi et traitement de 6 mois

pharmacie BADIA - Casablanca



Badia EL AID

05.22.91.38.73

résidence la corniche EQ3,zone3,Bd Abdelhadi Boutaleb ex(route d'azemmour), casablanca

Facture N° 20230610-519

Date de vente : 15/05/2023

Médecin traitant :

TADILI ABDELMOUNAIM

Maroc

Produit	Qté.	P.	TVA	Total
STILNOX CO 10MG B20 COMP SECA	2	56.60	TVA (7.00%)	113.20
SULPIDAL CO 50MG B20 GELULES	3	28.20	TVA (7.00%)	84.60
APROVEL CO 150MG B28 COMP MV	8	15.30	Exonéré (0.00%)	122.40
DILATREND CO 25MG B30 COMP	5	12.00	Exonéré (0.00%)	62.00
CARDIOASPIRINE CO 100MG B30 COMP	6	27.70	Exonéré (0.00%)	166.20

Total HT	2 242,46 DHS
TVA	12,94 DHS
Total	2 255,40 DHS

Arrêté la présente facture à la somme de : deux mille deux cent cinquante-cinq DHS et quarante centimes

PHARMACIE BADIA
EQ3 Zone 3 Route d'Azemmour
Casablanca - Maroc

IF : 25082533 RC : 39005 ICE : 001840314 000063 INPE : 092060169
Tel : 05.22.91.38.73

Adresse : résidence la corniche EQ3,zone3,Bd Abdelhadi Boutaleb ex(route d'azemmour), casablanca

Dr BENHAYOUN Ghita

Nom : TADILI ABDESSOUNA 19

Sex : Male Case No. :

ECG

Age : 77Y Lit No. :

Clinique N : Date : 15/05/2023

Section :

Fréquence:	1000Hz	PR Interval:	179 ms	Prompt:
Temps d'écha	14s	QT Interval:	359 ms	
FC:	83bpm	QTc Interval:	421 ms	
P Interval:	96ms	P Axis:	58.40°b	
QRS Interval:	89 ms	QRS Axis:	20.70°b	
T Interval:	199 ms	T Axis:	46.00°b	

PR à 83 ms.

Asy Ous I - R

pas de lés
de l'explorat

Signature Medecin :

